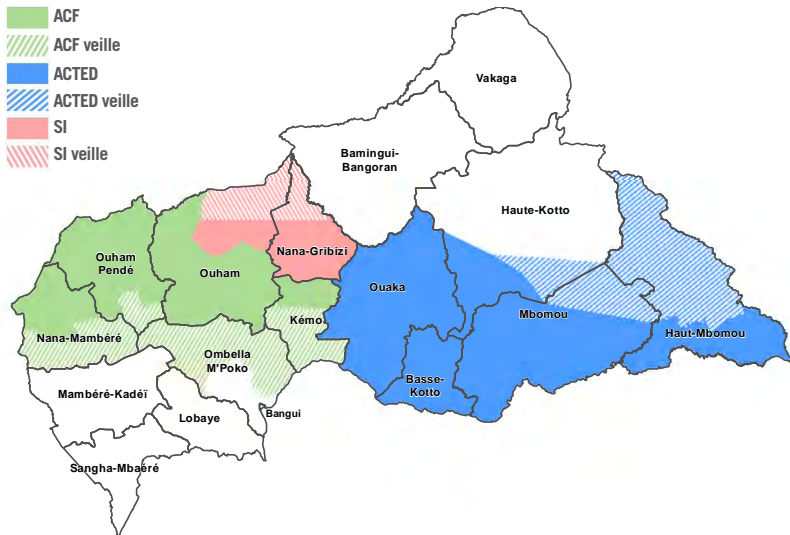




Le Mécanisme de Réponse Rapide (RRM) est un outil mis à la disposition de la communauté humanitaire pour assurer une veille humanitaire, réaliser des évaluations multisectorielles, des distributions d'articles ménagers essentiels (NFI), des interventions en abris et en eau, hygiène et assainissement (EHA) d'urgence lorsque les capacités nécessaires ne sont pas disponibles sur place. Actuellement, le RRM est rendu possible grâce au soutien de l'Agence des États Unis pour le développement international (USAID/OFDA), de l'Agence Suédoise de coopération au développement international (SIDA), de la Direction Suisse du développement et de la coopération (SDC), et du Service de la Commission européenne à la protection civile et opérations d'aide humanitaire (ECHO). Tous les rapports, cartes et bulletins RRM sont disponibles sur la page RRM du portail [Humanitarian Response](#).

### Couverture 2018



En 2018, le RRM a assuré une couverture de 12 des 16 préfectures du pays, grâce à 3 partenaires opérationnels et 6 bases : ACF (Bouar, Bossangoa), Solidarités International (Kaga-Bandoro) et ACTED (Bambari, Bangassou, Zemio). Les préfectures de la Bamingui-Bangoran, de la Lobaye, de la Mambéré-Kadéï, de la Sangha-Mbaéré et de la Vakaga n'étaient pas incluses. La couverture des préfectures de la Nana-Mambéré, de l'Ombella-M'Poko, de la Kémo, de la Haute-Kotto, du Mbomou et du Haut-Mbomou était partielle.

En 2018, le RRM est intervenu dans la préfecture de la Mambéré-Kadéï (Gbambia, Amada-Gaza), qui ne faisait pas partie initialement de sa zone de couverture de veille et d'intervention. Cette zone, caractérisée par des difficultés d'accès a été marquée par plusieurs attaques successives de groupes armés, entraînant une hausse importante du nombre de déplacés. Suite à des besoins importants rapportés par la coordination humanitaire, le RRM décida de créer une alerte et d'intervenir.

L'étendue de la couverture géographique a permis de mettre en place un système d'alertes précoces qui a pu faire remonter, en 2018, un total de 81 alertes humanitaires.

### Mandat

Le RRM est conçu pour répondre aux chocs causés par des conflits et des catastrophes naturelles, lorsque ceux-ci déclenchent un mouvement de population, ainsi que pour des chocs créés par des mouvements de retours ou des épidémies. Le RRM intervient en coordination avec la communauté humanitaire et apporte une première assistance en Abris/NFI ou EHA en priorisant les populations vulnérables et les zones sans acteurs. Trois piliers clés sont définis dans son mandat :



Assurer la veille humanitaire par la réalisation d'évaluations rapides, sectorielles et/ou multisectorielles dans les zones impactées par un choc humanitaire et leur diffusion au niveau de la communauté humanitaire.

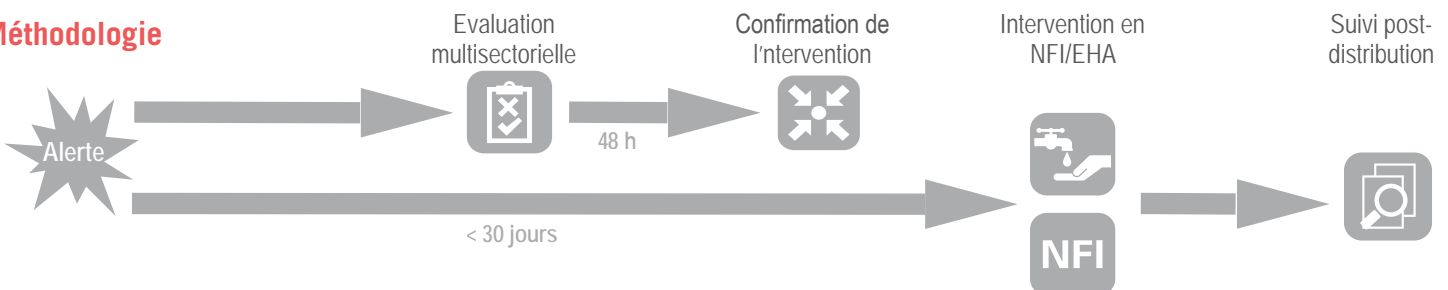


Apporter une assistance rapide en abris et en biens de première nécessité aux populations en situation de vulnérabilité aiguë suite à un choc humanitaire, accessibles depuis moins de 3 mois et lorsqu'aucun autre acteur ne peut se positionner rapidement.



Apporter une assistance rapide adaptée en EHA (latrines, lavage de mains) aux populations en situation de vulnérabilité aiguë suite à un choc humanitaire, accessibles depuis moins de 3 mois et lorsqu'aucun autre acteur ne peut se positionner rapidement.

### Méthodologie



### Le RRM intervient pour aider :



Les populations déplacées (au moins 100 ménages), dont le mouvement a eu lieu dans les 3 derniers mois et / ou qui sont accessibles depuis moins de 3 mois.



Les populations retournées<sup>1</sup> ou rapatriées<sup>2</sup> spontanément (au moins 100 ménages), dont le mouvement a eu lieu depuis moins de 3 mois et / ou accessibles depuis moins de 3 mois.

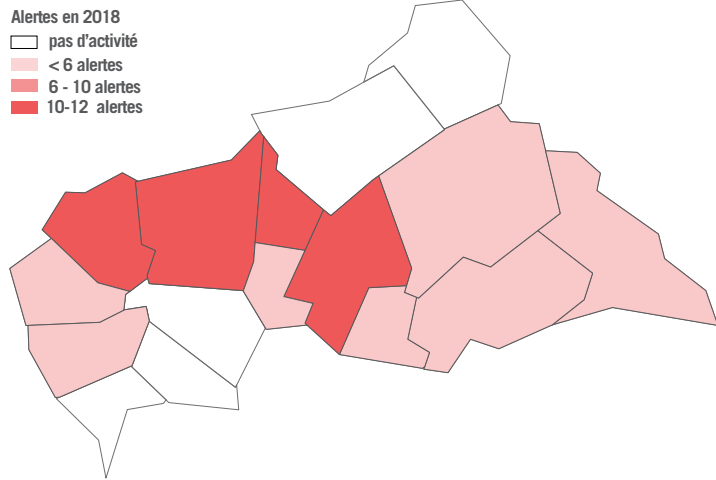


Les communautés hôtes<sup>3</sup> et les groupes de résidents particulièrement vulnérables situés dans les zones de déplacement ou de retour où le RRM intervient.

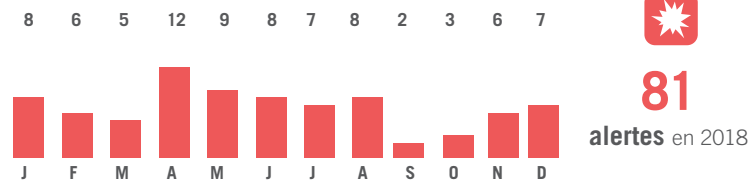
<sup>1</sup>Le terme 'retournés' désigne les personnes qui sont revenues sur leur lieu d'habitation initial ou pré-crise à la suite d'une période de déplacement interne. <sup>2</sup>Le terme 'rapatriés' désigne les retournés des pays limitrophes. <sup>3</sup>Le terme 'communauté hôte' désigne les résidents d'un lieu qui n'ont pas été déplacés suite au choc et n'ont accueilli personne chez eux.

## Alertes reçues ou émises par le RRM en 2018

Répartition des alertes en 2018 :



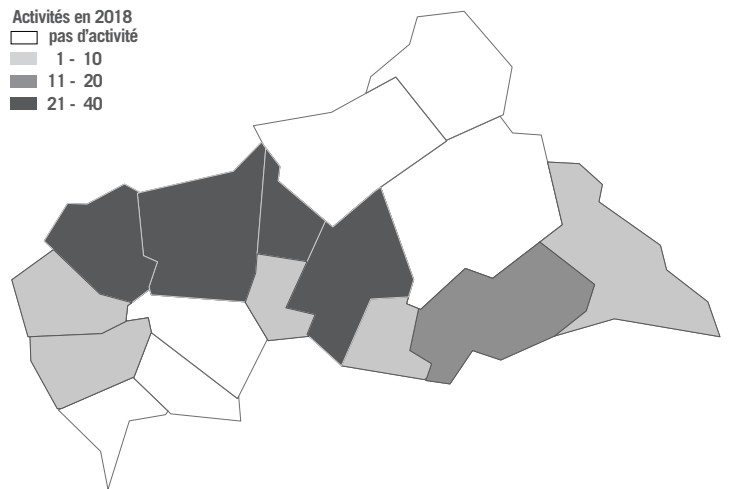
Nombre d'alertes par mois en 2018 :



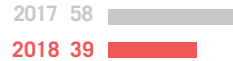
## Aperçu des activités RRM en 2018

Répartition des activités en 2018 :

(MEX, MSA, distributions de NFI et interventions en EHA)



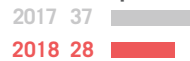
Evaluations multisectorielles (MSA) :



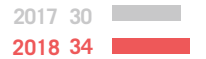
Distributions de NFI :



Mission exploratoire (MEX) :

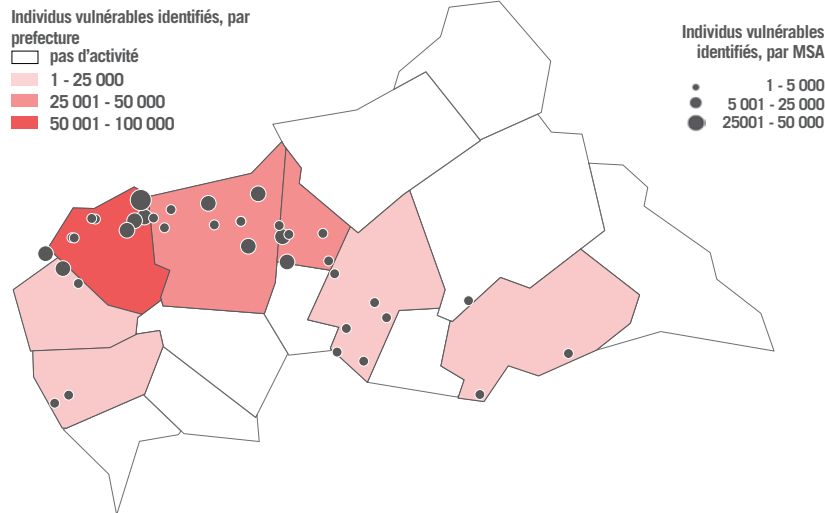


Interventions en EHA :



## Résultats des évaluations multisectorielles (MSA) en 2018

Individus vulnérables identifiés en 2018 :



Individus vulnérables identifiés en 2018, par statut :

**200 092** individus vulnérables  
(40 400 ménages)

Déplacés 35%

Communauté hôte<sup>2</sup> 12%

Retournés<sup>3</sup> 45%

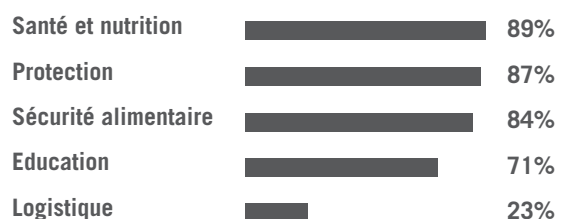
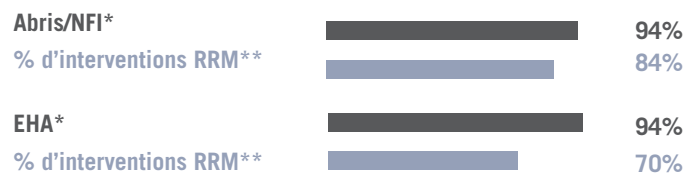
Rapatriés<sup>4</sup> 8%



Le total des personnes vulnérables (200 092) identifié lors des évaluations multisectorielles est inférieur aux totaux des bénéficiaires NFI (231 562) et des bénéficiaires WASH (180 658), car certaines interventions sont déclenchées sans MSA préalable, et d'autres sont réalisées sur la base d'évaluations d'autres partenaires.

## Interventions recommandées, par secteur :

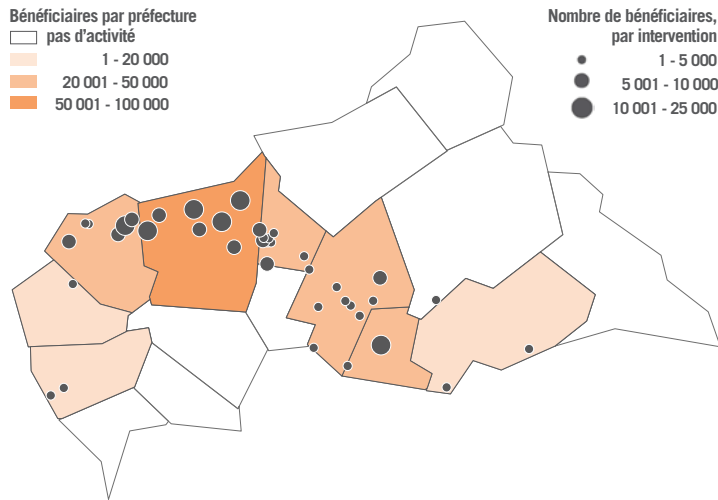
Chaque évaluation multisectorielle formule des recommandations dans les secteurs concernés, basées sur les indicateurs clés récoltés par le RRM. En 2018, le RRM est intervenu dans plus de la moitié des cas où une intervention dans ses domaines d'activité (Abris/NFI et EHA) était recommandée tandis que d'autres acteurs étaient en mesure d'apporter une réponse pour les cas restants.



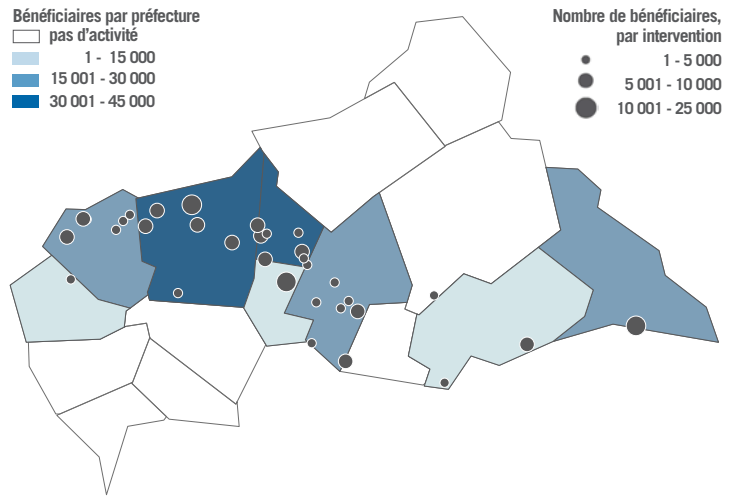
\* Pourcentage des MSA recommandant une intervention dans le secteur concerné, sur un total de 39 MSA en 2018. \*\* Pourcentage d'interventions réalisées par le RRM par rapport au nombre de MSA recommandant une intervention dans le secteur concerné. Les activités en cours ne sont pas comptabilisées.

## Répartition des bénéficiaires en 2018

### Distributions de NFI en 2018 :



### Interventions en EHA en 2018 :



### Bénéficiaires en NFI, par statut :

**231 562**  
individus  
(50 663 ménages)  
145 413  
individus en 2017  
(28 006 ménages)

**Déplacés** 46%  
**Communauté hôte<sup>2</sup>** 14%  
**Retournés<sup>3</sup>** 38%  
**Rapatriés<sup>4</sup>** 2%



### Bénéficiaires en EHA, par statut :

**180 658**  
individus  
82 732  
individus en 2017

**Déplacés** 25%  
**Communauté hôte<sup>2</sup>** 39%  
**Retournés<sup>3</sup>** 33%  
**Rapatriés<sup>4</sup>** 3%



### Bénéficiaires de transferts monétaires inconditionnels, par statut :

**12 466**  
individus

**Déplacés** 4%  
**Communauté hôte<sup>2</sup>** 96%



En novembre 2017, au comité stratégique, le RRM a décidé d'étudier la possibilité d'améliorer la réponse aux populations vulnérables affectées par le conflit à travers un projet pilote de transfert monétaire. Une seule intervention a pu être réalisée à Kabo en 2018 pour des sinistrés des inondations. En effet, les conditions sécuritaires et les faibles capacités du marché ont limité le déploiement de cette expérience. En lien avec la stratégie pays et en coordination avec le Groupe de Travail sur les Transferts Monétaires, le RRM prévoit en 2019 de poursuivre le développement des transferts monétaires comme complément ou alternative aux distributions directes.

## Délais

Le RRM étant un programme de réponse d'urgence, il a pour objectif de répondre aux chocs humanitaires dans les plus courts délais. Toutefois le contexte sécuritaire de la République Centrafricaine, ainsi que les typologies de déplacement et les problématiques de protection spécifiques au pays, présentent des défis importants pouvant avoir un impact sur la réactivité du programme. De même, les contraintes logistiques dues au délabrement des routes notamment en saison des pluies compliquent le travail des équipes RRM. Une méthodologie cohérente de calcul des délais de réponse a été mise en place par le RRM pour permettre l'identification des goulots d'étranglement et aider la prise de décisions au niveau stratégique.

### Nombre de jours entre un choc et le début d'une MSA en 2018 :

**10 jours**

Médiane entre une alerte et une MSA.

Les délais entre une alerte et une MSA se sont stabilisés en 2018. En 2016, seul 19% des MSA avait commencé dans les 7 jours suivant une alerte contre 38% en 2017 et 40% en 2018. En 2018, la moitié des MSA ont été réalisées moins de 10 jours après le partage de l'alerte, et l'autre moitié après 10 jours. Les causes principales de retard rapportées par les partenaires étaient le manque d'accès en raison de contraintes sécuritaires ou logistiques et le manque de ressources.

### Nombre de jours entre un choc et le début d'une intervention en 2018 :

**29 jours**

Médiane entre une alerte et une intervention

En 2018, la moitié des interventions ont été réalisées 29 jours après le partage de l'alerte. 62% des interventions NFI et 55% des interventions EHA ont été réalisées dans un délai inférieur ou égal à 30 jours après le partage d'une alerte. Les causes principales de retard rapportées sont liées à la coordination, aux contraintes d'accès logistiques ou sécuritaires, au manque de ressources et à la non disponibilité des équipes.

## Suivi post-distribution

**22 PDM**  
réalisés en 2018



Les bâches et les kits de cuisine sont perçus comme les biens les plus utiles des distributions de NFI.



Les couvertures sont considérées comme l'article le plus satisfaisant au regard de la qualité et les bâches pour la quantité.

**81%** des bénéficiaires estiment avoir reçu une distribution de NFI à temps.

Les activités menées lors des interventions en EHA sont adaptées selon les besoins prioritaires identifiés pour chaque communauté. En 2018, parmi les activités réalisées, figure la réalisation de 220 sessions de sensibilisation à l'hygiène, la construction de 56 latrines d'urgence et la réhabilitation de 145 points d'eau.

<sup>2</sup> Le terme 'communauté hôte' désigne les résidents d'un lieu qui n'ont pas été déplacés suite au choc et n'ont accueilli personne chez eux. <sup>3</sup> Le terme 'retournés' désigne les personnes qui sont revenues sur leur lieu d'habitation initial ou pré-crise à la suite d'une période de déplacement interne. <sup>4</sup> Le terme 'rapatriés' désigne les retournés des pays limitrophes. <sup>5</sup> Niveau de satisfaction globale des bénéficiaires concernant les kits NFI.